

## **Nouvel Aréna Memphrémagog** Présentation du projet à la population

**Magog, le 20 mai 2022** – L'OBNL Aréna Memphrémagog et ses partenaires ont rencontré la population, hier soir, pour donner plus de détails sur le projet de construction de l'aréna Memphrémagog. Une trentaine de personnes ont participé à la soirée d'information qui s'est déroulée à l'hôtel de ville. D'autres résidents de la MRC de Memphrémagog ont également pris part à la rencontre à distance puisque cette dernière était télédiffusée et webdiffusée.

Rappelons que le vendredi 6 mai dernier, l'annonce de l'octroi d'une subvention de 18,2 M\$ des gouvernements fédéral et provincial a confirmé la concrétisation de ce projet attendu depuis plusieurs années.

Évalué à 35 M\$, l'aréna Memphrémagog sera construit dans un bâtiment adjacent au Centre sportif La Ruche. Il comptera deux étages, des gradins et pourrait accueillir des services professionnels ainsi qu'une aire de restauration. Environ 250 cases de stationnement seront ajoutées sur le site.

Parmi les commentaires entendus par les participants, notons l'importance d'avoir des infrastructures sportives de qualité pour favoriser l'activité physique, tant pour les organisations sportives que pour l'ensemble de la communauté. Il a également été question de la valeur ajoutée pour les élèves de l'école secondaire de la Ruche d'avoir un aréna à quelques pas des salles de classe.

Des questions ont également été posées en lien avec le réaménagement du site qu'occasionnera la construction de ce bâtiment à proximité d'un boisé. Le président de l'OBNL Aréna Memphrémagog, M. Jean-Guy Gingras, a confirmé que la coupe de végétaux sera limitée à environ 10 % de la superficie totale du boisé. M. Gingras a également mentionné que la totalité des arbres coupés sera remplacée et que les deux zones humides situées sur le terrain ne seront pas touchées. Notons que deux études ont été réalisées par des firmes spécialisées pour caractériser le site et proposer des initiatives pour réduire les impacts environnementaux. Leurs recommandations seront prises en compte dans le développement du projet qui se veut être le plus écoresponsable possible. Certains participants ont également soulevé des questions quant aux

# Communiqué

Pour diffusion immédiate

espaces de stationnement disponibles. Le nombre total de cases sur le site (environ 630) sera suffisant pour combler les besoins des utilisateurs puisque les heures d'achalandage de l'école secondaire de la Ruche, du Centre Sportif La Ruche et du futur aréna sont différentes. Les calendriers de ces organisations seront également synchronisés pour éviter que des événements d'envergure soient organisés au même moment.

L'échéancier préliminaire indique que les plans et devis pourraient être réalisés en 2023 et les travaux de construction en 2024, pour une ouverture potentielle en 2025.

La séance d'information de même que des documents sur le projet sont disponibles en ligne au [ville.magog.qc.ca/arena-memphremagog](http://ville.magog.qc.ca/arena-memphremagog).

## **Citations :**

« C'est une très bonne nouvelle pour toute la région de Memphrémagog. L'emplacement privilégié de cet aréna assurera une centralisation des infrastructures sportives sur le territoire, améliorera l'offre d'activités et permettra de développer d'autres sports de glace. La subvention nous donne un coup de pouce majeur. Nous travaillons maintenant à préparer un dossier qui nous amènera au lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des plans et devis. »

*M. Jean-Guy Gingras, président, OBNL Aréna Memphrémagog*

« L'analyse de nos besoins en heures de glace a démontré, il y a plusieurs années, qu'il est nécessaire pour la région d'avoir un aréna à deux glaces. Avec l'importante subvention de 18,2 M\$, il est plus avantageux financièrement pour la Ville de Magog d'être un partenaire au projet et d'acheter ses heures de glace auprès de l'OBNL plutôt que d'assumer l'entièreté des coûts de construction, d'opération et d'entretien d'un aréna à deux glaces. C'est un projet qui profitera à l'ensemble de la population. Quant à l'avenir de l'aréna actuel au parc de l'Est, aucun projet n'a été déposé ni analysé pour le moment. Nous nous engageons à informer la population concernant les prochaines étapes. »

*M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier, mairesse, Ville de Magog*

# Communiqué

Pour diffusion immédiate

« Quelle belle nouvelle pour les élèves, petits et grands! On le sait, la pratique de l'activité physique a un impact direct sur leur réussite éducative puisqu'elle les place dans des conditions optimales pour apprendre. La proximité du nouvel aréna avec l'école secondaire de la Ruche favorisera la mise sur pied d'activités sportives variées sur temps de classe, sans oublier que les enfants du primaire pourront aussi bénéficier de ces nouvelles installations. En cédant le terrain en échange d'heures de glace pour les élèves, nous contribuons à la concrétisation de ce projet qui apporte très certainement une valeur ajoutée pour notre milieu. »

*M<sup>me</sup> Édith Pelletier, directrice générale, Centre de services scolaire des Sommets*

« Le projet d'aréna à deux glaces arrive à un très bon moment où l'on désire favoriser la pratique d'activités physiques à toutes les tranches d'âge, particulièrement chez les jeunes. L'envergure régionale de ce projet permettra à la population de toutes les municipalités qui le souhaitent d'avoir accès à ces installations de haut niveau selon les modalités à définir. Tous reconnaissent que ce projet offre des opportunités que les municipalités sauront saisir en fonction de leurs besoins. »

*M. Jacques Demers, préfet, MRC de Memphrémagog*

- 30 -

## **Sources et informations :**

### **OBNL Aréna Memphrémagog**

M. Jean-Guy Gingras, président  
819 620-3663

### **Ville de Magog**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
819 843-3333, poste 444

### **Centre de services scolaire des Sommets**

Services des communications  
819 847-1610, poste 18854